

Service commun de la documentation

Utilisateurs et usages autorisés (ou non) sur les bases de données

Utilisateurs autorisés :

Etudiants
Membres du personnel enseignant
Chercheurs
Personnel administratif
Personnes chargées temporairement d'enseignement dans l'établissement, pendant la durée de cet enseignement
Utilisateurs occasionnels en consultation sur place

Usages autorisés :

- Imprimer des copies en nombre limité et télécharger en quantité raisonnable des chapitres, articles ou résumés pour son usage personnel.
- Utiliser une part raisonnable des contenus dans la préparation de supports de cours ou autres documents pédagogiques.
- Distribuer dans des proportions raisonnables des copies de chapitres ou d'articles, sous forme d'impression ou de reproduction graphique, à d'autres utilisateurs autorisés, à l'exclusion de tout autre personne, et ce exclusivement dans le cadre de la réalisation de missions d'enseignement et de recherche de l'établissement.
- Téléchargement en fonction des possibilités offertes par la plateforme.
- Copier-Coller.
- Recherche en texte intégral.

Spécificités CAIRN

- Les encyclopédies de poche ne sont pas téléchargeables.

Spécificités Techniques de l'ingénieur :

- Télécharger des articles distincts ou des résumés dans la limite de 30 PDF/jour.
- Il n'est pas permis aux utilisateurs autorisés de reproduire et de stocker des fascicules entiers.
- Possibilité d'envoyer des articles isolés à des collègues chercheurs hors de l'institution de l'Abonné à des fins de communication de recherche non commerciale.

Usages non autorisés :

- Reproduction en grande quantité, à usage commercial ou non lucratif.
- Fourniture de copies à des utilisateurs non autorisés.
- Utilisation par un usager pour les besoins de la profession qu'il est susceptible d'exercer.
- Utilisation à des fins lucratives.
- Communiquer ses codes d'accès à des tiers.